

# DOSSIER DE CANDIDATURE

**Année universitaire 2023 - 2024**

## **Formation Communication, Relations Presse et Journalisme**

Tous médias *Niveaux bac + 4 / + 5*

**Etablissement privé libre d'enseignement supérieur fondé en 1899**



ESJ Paris  
107, rue de Tolbiac  
75013 PARIS

Tel : 01 45 70 73 37  
Fax : 09 58 26 08 86

[admissions@esj-paris.com](mailto:admissions@esj-paris.com)

## CRITERES DE SELECTION

- Admission au niveau bac+3/+4 validé toutes formations pour les candidats souhaitant se spécialiser dans les médias et la communication sans avoir suivi de cursus journalistique et/ou de communication et/ou sans expérience journalistique
- Diplômés d'écoles de journalisme ou de licence d'information et communication

**Les frais administratifs** du traitement de la candidature sont d'un montant de **180 €** - chèque ou virement à l'ordre de l'« Ecole Supérieure de Journalisme » à joindre impérativement avec ce dossier.

### Pièces obligatoires à joindre :

- Lettre manuscrite de motivation,
- Les copies des diplômes obtenus (ne pas envoyer les originaux) + relevés de notes,
- 1 photocopie de la carte nationale d'identité (ou du passeport) en cours de validité,
- 4 timbres à 2,32 € (tarif lettre prioritaire 100g) ou 2 « coupon-réponse » de l'Union Postale Universelle pour les résidents étrangers n'ayant pas la possibilité d'acquérir des timbres français.
- 2 photos format identité récente mentionnant vos nom et prénom au dos
- 1 justificatif de domicile ou d'hébergement (en France métropolitaine)
- Frais de 180€ par chèque ou par virement (joindre impérativement une preuve de virement)
- CV

## DELAI DE REPONSE

La réponse de la commission d'admission parviendra **par email**.

Si vous êtes retenu, un entretien oral sera planifié.

Si aucune réponse ne vous parvient au-delà d'un mois, vous pouvez contacter l'administration ESJ.

### **Pour information, modalités d'inscription si le résultat de l'examen est positif :**

**Les frais de dossier** (lors de l'inscription) d'un montant de **300 €** couvrent l'étude et le suivi administratif du dossier d'inscription.

#### **Les frais de scolarité**

Cursus en 12 mois : d'un montant annuel de **7.280 €** pour un paiement en une seule fois ou **7.620 €** pour un paiement échelonné.

**Les étudiants ne résidant pas de manière permanente sur le territoire français devront régler en une seule fois les frais de scolarité au début de celle-ci.**

## ETAT CIVIL

Nom marital : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Prénom(s) : .....  
Date de naissance : / \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ / Ville : .....  
Nationalité : .....  
Situation de famille :  Célibataire     Marié (e)     Divorcé (e)     Veuf (ve)  
Profession du père : ..... Profession de la mère : .....

## COORDONNEES

Adresse : .....  
Code postal : /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Ville : .....  
Téléphone : ☎ /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ ☎ /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_  
Internet : 📧 .....

Je ne souhaite pas recevoir de démarchage de la part de l'ESJ Paris concernant d'autres contrats de formation

## DIPLOMES

- **Obtenu (s)** (indiquer l'année d'obtention du bac et sa série, idem pour votre master 1)

Année	Diplôme + série ou option	Etablissement

- **En préparation**

Année	Diplôme	Etablissement

## EXPERIENCE(S) PROFESSIONNELLE(S)

--

**Comment avez-vous connu l'ESJ Paris ?**

- Site web ESJ / recherche Google
- Réseau social (Facebook, Twitter, etc...)
- Annuaire spécialisé (Emagister, Category.net, etc...)
- Forum des métiers
- Affichage
- Salon Etudiant
- Portes ouvertes
- Famille / connaissances
- Publicité dans un quotidien papier
- Autre : .....

Je soussigné(e)..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des documents fournis dans le présent dossier et déclare :

1. Déposer ma candidature en **formation Communication, Relations presse et Journalisme** pour l'année universitaire 2023/2024 ;
2. Avoir pris acte des conditions de ladite candidature ;
3. Et approuver la note qui suit :

Art 1 : Toute somme versée à l'école reste définitivement acquise en totalité à cette dernière.  
Art 2 : **Une fois inscrit** et pendant la scolarité et à quelque moment que ce soit de l'année, aucun remboursement ne sera effectué et la **totalité des frais de scolarité** seront pris en compte.  
Art 3 : Il ne pourra être étudié un éventuel remboursement qu'en cas de décès ou d'hospitalisation de longue durée du (de la) candidat(e) ; le certificat y afférent devant parvenir à la direction de l'école par lettre recommandée avec avis de réception.

Fait à ..... le .....

Signature du (de la) candidat(e)

NOTA :

**Les virements doivent être effectués sur le compte suivant :**

IBAN : FR76 3000 3033 8300 0200 4379 514  
BIC : SOGEFRPP  
Titulaire : ECOLE SUPERIEUR JOURNALISME PARI

Faites noter dans le champ libre le motif du virement : concours + nom + prénom.

Joindre la preuve de virement à votre envoi.

Les chèques sont à adresser à l'ordre de l' « Ecole Supérieure de Journalisme ». La totalité des frais financiers inhérents aux chèques étrangers ou aux virements sont à la charge de l'émetteur.

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par la commission. Pour une bonne gestion de votre dossier, celui-ci doit être complet et dûment rempli.

Envoyer le dossier à : **E.S.J. Paris**

*Service des inscriptions*

107 rue de Tolbiac

75013 PARIS

☎ : 01.45.70.73.37

☎ : 09.58.26.08.86

✉ : admissions@esj-paris.com